



MJC D'AVRILLE

Réunion publique d'information,

lundi 6 octobre 2014

Salle Lino Ventura

Réponses aux questions posées par les adhérents et le public dans le cahier prévu à cet effet.

- **Votre question** : Par quoi sera remplacé l'Espace Jeunesse ?

La réponse de la MJC : Nous ne savons pas, Il sera délocalisé, Le lieu de remplacement n'est pas connu.

- Les spectacles faisant intervenir des artistes extérieurs ont-ils quelque chose à voir avec la MJC ?

Non, rien à voir, La MJC utilise le théâtre Brassens pour les Galas de fin de saison

- La répartition de la subvention est-elle plus importante pour les jeunes (- 18 ans) que pour les activités adultes ?

La subvention MJC est globale et représente 22.8% de ses produits. Pour l'Espace Jeunesse il y a une subvention spécifique, liée à une convention qui se répartit ainsi : ville 40% et CAF 60%.

- Pourquoi ne pas instaurer un autre code vestimentaire que l'on peut porter au quotidien? Visible pendant nos activités quotidiennes (achat de pain, courses, loisirs,) genre petit badge ou ruban que chaque Avrillais pourrait porter,

Pourquoi pas, nous y réfléchissons, un devis est en cours, mais cela a un coût.

- Une salle de sports ou un centre ville est-il plus important que la MJC et ses activités culturelles ?

La MJC n'est pas habilitée à répondre à cette question, posez la question à la municipalité.

- A quoi sert le centre Brassens et la salle Lino Ventura hors WE et ateliers, Ce peut-être un lieu idéal pour les activités de la jeunesse ?

La MJC ne peut pas décider des lieux d'activités, posez cette question à la municipalité.

- Est-il vrai que parallèlement à cette mesure drastique de diminuer la subvention à hauteur de 120000 euros, la mairie a acheté 3 voitures d'une valeur de 30 000 euros chacune ?

La MJC n'est pas habilitée à répondre à cette question, posez la question à la municipalité.

- Voiture pour le Maire : 48000 euros
Remplacement de la voiture de la directrice des services sans enfant à charge : 48000 euros. Ce remplacement pourrait être une petite voiture.
Forum des associations organisé par un cabinet extérieur à la place des services municipaux : 8800 euros : Total 104500 euros. Cette somme n'aurait-elle pas pu être économisée ?

La MJC n'est pas habilitée à répondre à cette question, posez la question à la municipalité.

- Pourquoi ne pas mobiliser toutes les associations d'Avrillé face à la baisse des subventions ?

La MJC n'a pas de légitimité à fédérer le tissu associatif Avrillais

- Plus nous sommes nombreux plus nous sommes écoutés,
Oui à votre affirmation, quoique...

- Le Chêne Fournier et la Chesnaie sont en état dégradé, Que deviendront nos jeunes ?
Nous partageons votre inquiétude. Cette question fait partie de nos préoccupations.

- Comme manifestation, pourquoi ne pas organiser un spectacle : Danses dans la rue ; théâtre ...) pour montrer concrètement ce qu'il veut supprimer ?

Vous nous autorisez à reprendre votre idée, Nous allons y travailler.

- Pourquoi enlever la MJC alors que beaucoup de jeunes s'inscrivent ?

Comme vous, nous ne comprenons pas.

- Garder les activités danse et autres jusqu'à la fin de l'année,
Nous le souhaitons, ainsi que pour les années à venir.

- Est-ce que les activités de la Chesnaie continueront toute l'année ?

Nous le souhaitons, ainsi que pour les années à venir, à partir de septembre dans un autre bâtiment, la démolition est actée.

- Si la MJC ferme quand les activités reprendront-elles ?

Nous ne voulons pas fermer la MJC, Cela sera de la seule et unique responsabilité de la municipalité.